



Les Usagers de l'hôpital d'Aubenas

Informations Juin 2020

EN FINIR AVEC LA CASSE DE NOS HOPITAUX

La période que nous vivons depuis plus de trois mois est inédite. Elle est inquiétante et lourde de conséquences sur le plan sanitaire, économique, moral et démocratique.

Des messages alarmants et lancinants relayés en boucle sur tous les médias, des atermoiements, des décisions et analyses contradictoires ont généré un climat d'angoisse, de peur et de résignation. Le confinement probablement nécessaire pour ralentir l'épidémie a surtout permis de réguler l'accès aux services hospitaliers et masquer l'insuffisance des structures et des personnels soignants. C'est le dévouement du personnel des hôpitaux publics, rejoints par un nombre important de soignants libéraux, qui a permis de faire face démontrant ainsi leurs compétences, leur efficacité et le bien-fondé de leurs revendications exprimées pendant des semaines avant la crise et réprimées par des violences policières. A l'occasion de cette crise, les « moins que rien » fustigés par Macron : hospitaliers territoriaux, personnels de magasins...etc, ont révélé leur utilité et leur efficacité. Ils ont été applaudis chaque soir par la population. **Demain que restera-t-il de cette reconnaissance de la part du gouvernement ?** La dégradation du système de soins, nous la dénonçons depuis des décennies en luttant contre les fermetures de services, de maternités, en exigeant augmentation et revalorisation des personnels.

S'ajoute le démantèlement progressif de notre Sécurité Sociale au profit des assurances privées qui fragilise encore davantage les plus démunis..

Or depuis vingt ans, les gouvernements successifs n'ont fait qu'aggraver la situation : 170 000 lits fermés en dix ans (maternités, chirurgie, Urgences...). Un grand nombre d'établissements, certes n'ont pas été fermés mais transformés en centres gériatriques avec quelques lits de médecine dans le meilleur des cas. En Ardèche, l'année 2019 a vu la fermeture de la maternité de Privas après celle de Die dans la Drôme.

Ces hôpitaux, rouverts en catastrophe pour faire face à l'urgence de la crise ont validé nos positions.

Hélas

Le Plan Ma Santé 2022, présenté en septembre 2019 par l'ancienne Ministre de la Santé, Agnès Buzyn, repris par Olivier Véran n'est pas remis en cause mais aggravé par « le Ségur de la santé ». Il prévoit la fermeture de 300 hôpitaux de proximité dont des services d'Urgence, de chirurgie et des maternités. Ils continueront à être transformés en hôpitaux gériatriques ou en EHPAD.

En pleine crise sanitaire, le gouvernement a demandé un rapport à la Caisse des Dépôts et Consignations pour remédier à la situation actuelle.

La seule réponse de cette institution publique est d'accélérer la privatisation de la santé notamment en favorisant les partenariats public-privé qui, dans le passé, ont fait la preuve de leur inefficacité sociale et économique.

Il faut rompre avec cette logique et promouvoir une vraie politique de santé élaborée avec tous les acteurs (professionnels, élus et usagers) pour répondre aux besoins exprimés et mettre à disposition les moyens nécessaires permettant de garantir l'accès à des soins de qualité pour tous et partout.

Une politique locale de santé intégrée est nécessaire pour développer le service public de prévention et de soins dans la proximité.

Il nous faut promouvoir une politique de protection sociale s'appuyant sur une Sécurité Sociale renouvelée et renforcée dans son rôle de solidarité.

Dans l'immédiat, avec l'intersyndicale rassemblant les organisations syndicales et les collectifs :

- arrêt des fermetures de lits et de services ;
- embauche de personnel en nombre suffisant ;
- revalorisation des salaires des personnels.

L'intersyndicale et les collectifs ont annoncé une mobilisation forte le 16 juin prochain pour défendre ces revendications.

Pour l'Ardèche, elle aura lieu le

MARDI 16 JUIN à partir de 14H30.

Ceux qui le souhaiterons pourrons venir avec leur masque

Nous appelons les Usagers à être présents en nombre ce jour là.

MESQUINERIE MINISTERIELLE

le ministère de la santé avait annoncé que la prime distribuée au personnel hospitalier serait différenciée en fonction des départements.

Ainsi l'Ardèche devait se voir attribuer une prime minorée alors que ceux de la Drôme pourront bénéficier d'une prime au taux maximum.

Tant mieux pour eux, mais cette discrimination était inacceptable. Les collègues de l'Ardèche se sont autant mobilisés que les autres.

Finalement, après plusieurs interventions d'élus et d'organisations syndicales, la prime accordée aux centres hospitaliers d'Ardèche sera maximale (à la condition que les directions soient d'accord).

Nous nous réjouissons de cette décision qui met fin à une mesquinerie administrative qui n'avait pas lieu d'être.

Une prime c'est bien, l'augmentation des salaires c'est mieux.

Il reste que les personnels des EHPAD non hospitaliers n'y ont pas droit.



**des moyens
pour
l'hôpital
maintenant
et demain**

Coordination Nationale des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité

Association agréée N2008AG0003 - Arrêté du 14/08/2008

Contact : postmaster@coordination-nationale.org Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Nous avons besoin de votre soutien moral et financier

Bulletin d'adhésion

Nom / Prénom Adresse (e.mail éventuellement)

Adhésion 2020 (minimum 5 euros) à adresser à: Suzanne Torte 295 Chemin de la Roche 07380 PRADES

Chèque libellé à l'ordre de : « Les Usagers de l'Hôpital d'Aubenas »